

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI  
COWANSVILLE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Cowansville du 1<sup>er</sup> septembre 2020, tenue dans la salle de l'hôtel de ville situé au 220, place Municipale suivant les directives établies par le décret 689-2020 du 25 juin 2020 ainsi que l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Sont présents :

Madame la conseillère Lucille Robert (Quartier 2, Sweetsburg)  
Madame la conseillère Marie-France Beaudry (Quartier 3, Vilas)  
Monsieur le conseiller Stéphane Lussier (Quartier 4, Bruck)  
Monsieur le conseiller Yvon Pepin (Quartier 5, Davignon)  
Monsieur le conseiller Daniel Marcotte (Quartier 6, Fordyce)

Formant quorum et siégeant sous la présidence de madame la mairesse Sylvie Beaugard.

Est absent : Monsieur le conseiller Philippe Mercier (Quartier 1, Ruiter)

Sont également présents :

Madame Julie Lamarche, OMA, greffière  
Madame Josée Tassé, CGA, trésorière  
Monsieur Claude Lalonde, ing., directeur général  
Monsieur Marc-Antoine Dunlavey, urbaniste, directeur du Service de l'aménagement urbain et de l'environnement

**Ouverture de la séance**

À 19 h 30, madame la mairesse Sylvie Beaugard constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**377-09-2020**

**Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis le point en affaires nouvelles demeurant ouvert :

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Approbation des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 4 et 17 août 2020
- 4.3.1 Amendement à la résolution numéro 355-08-2020 intitulée « Octroi de contrat – Refonte site internet entreprise Blanko »
- 4.3.2 Adjudication de contrat – Fourniture d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement
- 6.1 Approbation du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme
- 6.2 Dérogation mineure 2020-047 / 219 rue Church
- 6.3 Dérogation mineure 2020-048 / 964-966 rue du Sud
- 6.4 Dérogation mineure 2020-049 / 206-208 rue Willard

- 6.5 PIIA 2020-044 / 115 rue Édouard-Guité
- 6.6 PIIA 2020-045 / 200 rue Juliette-Huot
- 6.7 PIIA 2020-046 / 740-5 rue Principale
- 7.1 Approbation du compte rendu du comité de la sécurité publique
- 8.1 Autorisation de signature de la Charte de bienveillance envers les aînés
- 8.2 Embauche d'un coordonnateur pour le projet Samedi d'apprendre
- 8.3 Dépôt au Programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes
- 8.4 Reconnaissance des organismes et partenaires
- 8.5 Club de golf de Cowansville – Demande d'aide financière
- 8.6 Chevaliers de Colomb – Demande d'aide financière
- 8.7 Pleins Rayons – Demande d'aide financière
- 8.8 Autorisation de barrage routier – Maison des jeunes le trait d'union
- 8.9 Autorisation de barrage routier – Club des lions
- 8.10 Demande de support logistique - Centre femmes des cantons
- 10.1 Terminaison d'emploi – Employé numéro 724
- 10.2 Autorisation de signature - Contrat de congé sans solde avec traitement différé (groupe cadres)
- 13.1 Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité

**Une première période de questions a été tenue tel que requis par la loi. Des citoyens questionnent les membres du conseil.**

**378-09-2020 Approbation du procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 4 et 17 août 2020**

Considérant que copie des procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire tenues les 4 et 17 août 2020, a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chap. C-19), la greffière est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'approuver les procès-verbaux des séances ordinaire et extraordinaire des 4 et 17 août 2020.

Adoptée à l'unanimité

**379-09-2020 Amendement à la résolution numéro 355-08-2020 intitulée « Octroi de contrat – Refonte site internet entreprise Blanco »**

Considérant que lors de la séance du 4 août 2020, le conseil municipal a autorisé l'octroi de contrat pour la refonte complète de son site Internet à l'entreprise Blanco, et ce, conformément à la résolution numéro 355-08-2020 intitulée « Octroi de contrat – Refonte site internet entreprise Blanco »;

Considérant qu'un contrat devra être signé afin de bien définir les attentes de chaque partie et qu'aucun signataire n'a été nommé pour signer le contrat dans ladite résolution;

Considérant qu'il y a lieu d'amender la résolution numéro 355-08-2020 afin de désigner un signataire du contrat pour répondre aux principes de saine gestion municipale;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

D'amender la résolution numéro 355-08-2020 intitulée « Octroi contrat - refonte site Internet entreprise Blanko » afin d'ajouter le paragraphe suivant à la fin de la résolution :

*« D'autoriser Mme Fanny Poisson, directrice des communications et des relations avec les citoyens à signer, pour et au nom de la Ville, un contrat avec l'entreprise Blanko pour la refonte du site internet, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire afin de donner plein effet à la présente résolution. »*

Adoptée à l'unanimité

380-09-2020

**Adjudication de contrat – Fourniture d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement**

Considérant que le Service des infrastructures et des immobilisations doit remplacer un camion actuellement hors service;

Considérant que le Service des infrastructures et des immobilisations requiert un camion possédant un tel équipement afin de permettre le transport de matériaux tels la pierre, l'asphalte, la terre, le sable ainsi que le déneigement;

Considérant que la Ville de Cowansville a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement, tel que prévu par la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19);

Considérant que deux (2) soumissionnaires ont déposé une soumission aux date et heure prévues à l'appel d'offres, à savoir :

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Prix (taxes incluses)</b>
Métal Pless Inc.	341 303.29 \$
Charest International	333 312.53 \$

Considérant qu'après analyse, les soumissions se sont avérées conformes aux exigences spécifiées aux documents d'appel d'offres;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de madame la conseillère Marie-France Beaudry

Et résolu :

D'adjuger le contrat pour la fourniture d'un camion 10 roues avec équipement de déneigement au plus bas soumissionnaire conforme, soit Charest International pour un montant de 333 312.53 \$ taxes incluses le tout, aux conditions prévues dans les documents d'appels d'offres.

De puiser les deniers requis aux fins de cette dépense à même le règlement d'emprunt 1884 et que le terme de cet emprunt soit fixé à 8 ans.

Adoptée à l'unanimité

**381-09-2020**      **Approbation du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme**

Considérant les réunions du comité consultatif d'urbanisme tenues le 9 et 16 juillet 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

D'approuver les comptes rendus du comité consultatif d'urbanisme des 9 et 16 juillet 2020.

Adoptée à l'unanimité

**382-09-2020**      **Dérogation mineure 2020-047 / 219 rue Church**

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 5 août 2020;

Considérant l'avis public dûment publié le 7 août 2020 quant à la présentation de cette demande;

Considérant qu'à l'occasion de la présente séance, aucun citoyen n'a manifesté l'intérêt de se faire entendre relativement à cette demande;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de madame la conseillère Lucille Robert

Et résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure 2020-047 relative à la propriété sise au 219 rue Church, lot 3 357 995 du cadastre du Québec, de manière à permettre que l'aire de stationnement, partiellement aménagée dans la cour avant minimale et la cour résiduelle, soit située devant la façade avant du bâtiment alors que le règlement de zonage en vigueur l'interdit pour les habitations de type multifamilial de moins de 51 logements.

Le tout, tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « Dérogation mineure 2020-047 / 219 rue Church », datés du 5 août 2020, et soumis au soutien des présentes.

Adoptée à l'unanimité

**383-09-2020**      **Dérogation mineure 2020-048 / 964-966 rue du Sud**

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 5 août 2020;

Considérant l'avis public dûment publié le 7 août 2020 quant à la présentation de cette demande;

Considérant qu'à l'occasion de la présente séance, aucun citoyen n'a manifesté l'intérêt de se faire entendre relativement à cette demande;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure 2020-048 relative à la propriété sise au 964-966 rue du Sud, lot 3 356 376 du cadastre du Québec, de manière à permettre que le logement soit localisé partiellement au rez-de-chaussée alors que le règlement en vigueur mentionne que l'usage résidentiel est permis aux étages supérieurs et inférieurs au rez-de-chaussée uniquement.

Le tout, tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « Dérogation mineure 2020-048 / 964-966 rue du Sud », datés du 5 août 2020, et soumis au soutien des présentes.

Adoptée à l'unanimité

**384-09-2020**

**Dérogation mineure 2020-049 / 206-208 rue Willard**

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 5 août 2020;

Considérant l'avis public dûment publié le 7 août 2020 quant à la présentation de cette demande;

Considérant qu'à l'occasion de la présente séance, aucun citoyen n'a manifesté l'intérêt de se faire entendre relativement à cette demande;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure 2020-049 relative à la propriété sise au 206-208 rue Willard, lot 3 355 895 du cadastre du Québec, de manière à permettre que le bâtiment accessoire soit localisé à moins de 1 mètre de la ligne arrière et latérale sud des lots, conformément au règlement de zonage en vigueur.

Le tout, tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « Dérogation mineure 2020-049 / 206-208 rue Willard », datés du 5 août 2020, et soumis au soutien des présentes.

Adoptée à l'unanimité

**385-09-2020**

**PIIA 2020-044 / 115 rue Édouard-Guité**

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 5 août 2020;

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

D'approuver la demande de PIIA 2020-044 relative à la future propriété sise au 115 rue Édouard-Guité, lot 5 164 920 du cadastre du Québec, de manière à permettre la construction d'une résidence unifamiliale de type isolé de 1 étage avec garage double.

Le tout tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « PIIA 2020-044 / 115 rue Édouard-Guité », datés du 5 août 2020, et soumis au soutien des présentes.

La présente autorisation est valide pour une durée de 3 ans maximum à compter de ce jour. À défaut pour le demandeur d'avoir complété la demande d'un certificat d'autorisation (permis) avant ce délai, la présente autorisation devient caduque.

Adoptée à l'unanimité

**386-09-2020**      **PIIA 2020-045 / 200 rue Juliette-Huot**

Considérant l'avis favorable à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 5 août 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'approuver la demande de PIIA 2020-045 relative à la propriété sise au 200 rue Juliette-Huot, lot 6 337 831 du cadastre du Québec, de manière à permettre la construction d'une résidence unifamiliale de type isolé de 1 étage.

Le tout tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « PIIA 2020-045 / 200 rue Juliette-Huot », datés du 5 août 2020, et soumis au soutien des présentes.

La présente autorisation est valide pour une durée de 3 ans maximum à compter de ce jour. À défaut pour le demandeur d'avoir complété la demande d'un certificat d'autorisation (permis) avant ce délai, la présente autorisation devient caduque.

Adoptée à l'unanimité

**387-09-2020**      **PIIA 2020-046 / 740-5 rue Principale**

Considérant l'avis favorable, sous condition, à l'unanimité du comité consultatif d'urbanisme émis à l'égard de la présente demande en date du 5 août 2020;

Considérant que le cabanon devra être dissimulé de la rue par un aménagement végétal;

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de madame la conseillère Marie-France Beaudry

Et résolu :

D'approuver la demande de PIIA 2020-046 relative à la propriété sise au 740-5 rue Principale, lot 6 022 777 du cadastre du Québec, de manière à permettre la construction d'une remise isolée de 10 pieds par 14 pieds en cour latérale.

Le tout tel qu'apparaissant aux plans et documents portant le titre « PIIA 2020-046 / 740-5 rue Principale », datés du 5 août 2020, et soumis au soutien des présentes.

CONDITION : Aménager un écran végétal sur la ligne latérale est de façon à dissimuler le cabanon de la rue.

La présente autorisation est valide pour une durée de 3 ans maximum à compter de ce jour. À défaut pour le demandeur d'avoir complété la demande d'un certificat d'autorisation (permis) avant ce délai, la présente autorisation devient caduque.

Adoptée à l'unanimité

**388-09-2020**

**Approbation du compte rendu du comité de la sécurité publique**

Considérant le compte rendu du Comité de la sécurité publique tenue le 5 août 2020;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'approuver le compte rendu du comité de la sécurité publique tenue le 5 août 2020.

Adoptée à l'unanimité

**389-09-2020**

**Autorisation de signature de la Charte de bientraitance envers les aînés**

Considérant que la Ville de Cowansville a une Politique de la famille et des aînés;

Considérant que la charte contient neuf grands énoncés qui se veulent une source d'inspiration pour mieux traiter les personnes aînées;

Considérant que la Ville souhaite promouvoir la Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes aînées (15 juin);

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé par madame la conseillère Lucille Robert

Et résolu :

D'autoriser la Mairesse, à signer pour et au nom de la ville de Cowansville, la Charte de bientraitance envers les aînés de la Concertation Estrienne contre la maltraitance et d'en faire la promotion.

Adoptée à l'unanimité

**390-09-2020**

**Embauche d'un coordonnateur pour le projet Samedi d'apprendre**

Considérant que le ministère de la Famille a mis sur pied le Programme de soutien financier aux initiatives soutenant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques qui a pour objectif de soutenir financièrement le

développement d'initiatives favorisant l'éveil à la lecture, à l'écriture et aux mathématiques chez les enfants d'âge préscolaire, dans la perspective de les préparer à leur entrée à l'école et de contribuer ainsi à leur réussite éducative ;

Considérant que la direction du Service des loisirs et de la culture propose la réalisation du projet Samedi d'apprendre afin d'enrichir l'offre de service actuelle en matière de littératie et de numératie pour les enfants d'âge préscolaire et leurs parents ;

Considérant que l'employeur a procédé à toutes les évaluations nécessaires à l'embauche d'un employé subventionné et que la candidature de Mme Sarah Leclerc-Gendron atteint avec succès les exigences du poste;

Considérant que la direction a obtenu l'accord du syndicat tel que stipulé au point 4.02 h) prévu dans la convention collective des employés de la bibliothèque Gabrielle-Giroux-Bertrand sur les conditions de travail régissant une personne subventionnée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

De procéder à l'embauche de Madame Sarah Leclerc-Gendron en date du 31 août 2020 au Service des loisirs et de la culture au titre de coordonnatrice du projet Samedi d'apprendre, et ce, pour une période de 16 semaines selon la subvention accordée par le Ministère de la Famille.

Adoptée à l'unanimité

391-09-2020

**Dépôt au Programme de développement des collections des bibliothèques publiques autonomes**

Considérant que le ministère de la Culture et des Communications a mis sur pied le Programme de Développement des collections des bibliothèques publiques autonomes qui a pour objectif de favoriser l'acquisition de livres, de brochures, de périodiques, d'enregistrements audio, de documents multimédias et de bases de données;

Considérant que la Ville de Cowansville remplit et atteint les exigences et les objectifs du programme depuis de nombreuses années en plus d'avoir produit une politique de développement des collections;

Considérant que la grande diversité des documents offerts en location à la bibliothèque permet d'offrir un service de qualité et d'accès aux citoyens de Cowansville;

Il est proposé par

Appuyé de

Et résolu :

D'autoriser la production et le dépôt au ministère de la Culture et des Communications du Québec d'une demande d'aide financière pour 2020-21 dans le cadre de l'appel de projets en développement des collections des bibliothèques publiques autonomes et de désigner le directeur du Service des loisirs et de la culture, au titre de mandataire aux fins de ce projet.

Adoptée à l'unanimité

392-09-2020

**Reconnaissance des organismes et partenaires**

Considérant qu'un organisme et partenaire a déposé une demande de reconnaissance à la Ville;

Considérant que le comité d'analyse s'est rencontré le 14 juillet pour évaluer cette demande;

Considérant que le comité recommande de reconnaître l'organisme Groupe scouts 42<sup>e</sup> de Brome-Missisquoi conformément à la politique de reconnaissance des partenaires et organismes de la Ville de Cowansville.

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de madame la conseillère Marie-France Beaudry

Et résolu :

De reconnaître le Groupe scouts 42<sup>e</sup> de Brome-Missisquoi en tant que partenaire reconnu.

Adopté à l'unanimité

393-09-2020

**Club de golf de Cowansville – Demande d'aide financière**

Considérant que le Club de golf Cowansville est un organisme reconnu par la Ville de Cowansville au sens de sa Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant que le Club de golf Cowansville permet la tenue d'activités de la Ville sur son site;

Considérant qu'une demande d'aide financière est déposée par le Club de golf Cowansville au comité chargé de l'application de Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant la recommandation du comité au conseil municipal;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Appuyé de madame la conseillère Lucille Robert

Et résolu :

D'accorder une aide financière de 5 000 \$ au Club de golf Cowansville, comme décrit et convenu avec l'organisme pour ces activités :

- 2 500 \$ : l'entretien des sentiers de ski de fond;
- 2 500 \$ : entretien et l'accès au chalet pour les skieurs durant la saison hivernale

D'accorder une 2<sup>e</sup> aide financière de 1 500 \$ conditionnellement à la réalisation des activités suivantes : organisation des journées familiales et événement Plaisirs d'hiver.

Adoptée à l'unanimité

**394-09-2020**      **Chevaliers de Colomb – Demande d'aide financière**

Considérant que l'organisme des Chevaliers de Colomb est un organisme reconnu par la Ville de Cowansville conformément à sa Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant que les Chevaliers de Colomb a pour mission de venir en aide aux personnes plus vulnérables des communautés;

Considérant qu'une demande d'aide financière est déposée par les Chevaliers de Colomb au comité chargé de l'application de Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant la recommandation du comité d'analyse au conseil municipal;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

D'accorder une aide financière de 2 500 \$ aux Chevaliers de Colomb, partenaire reconnu, afin d'aider aux opérations de l'organisme et des améliorations au bâtiment.

Adoptée à l'unanimité

**395-09-2020**      **Pleins Rayons – Demande d'aide financière**

Considérant que Pleins rayons est un organisme reconnu par la Ville de Cowansville au sens de sa Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant que Pleins rayons a pour mission de favoriser l'inclusion sociale de jeunes adultes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme;

Considérant qu'une demande d'aide financière est déposée par Pleins rayons au comité chargé de l'application de Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant la recommandation du comité d'analyse au conseil municipal;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'accorder une aide financière d'une valeur de 250 \$, sous forme de gratuité, pour l'utilisation d'embarcations nautiques au Centre de la nature durant la saison estivale 2020.

Adoptée à l'unanimité

**396-09-2020**      **Autorisation de barrage routier – Maison des jeunes le trait d'union**

Considérant la demande d'autorisation présentée par la Maison des jeunes Le Trait d'Union dans le cadre de sa campagne de financement 2020;

Considérant le report de l'activité prévue en mai en raison de la pandémie;

Considérant la mise en place et le respect de toutes les mesures sanitaires émises par la Direction de la santé publique pour la tenue de cette activité.

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Appuyé de madame la conseillère Lucille Robert

Et résolu :

D'autoriser la Maison des jeunes Le Trait d'Union à établir et à maintenir un barrage routier dans le cadre de sa campagne de financement 2020, et ce, le samedi 12 septembre 2020 à l'angle de la rue de la Rivière et du boulevard des Vétérans.

D'apporter un soutien technique à cette activité afin de sécuriser les lieux.

De transmettre copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité

**397-09-2020**

**Autorisation de barrage routier – Club des lions**

Considérant la demande d'autorisation présentée par le Club des Lions dans le cadre de sa campagne de financement 2020;

Considérant la mise en place et le respect de toutes les mesures sanitaires émises par la Direction de la Santé publique pour la tenue de cette activité;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Pepin

Appuyé de monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Et résolu :

D'autoriser le Club des Lions à établir et à maintenir un barrage routier dans le cadre de sa campagne de financement 2020, et ce, le samedi 10 octobre 2020 à l'angle des rues, Principale et James.

D'apporter un soutien technique à cette activité afin de sécuriser les lieux.

De transmettre copie de la présente résolution à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité

**398-09-2020**

**Demande de support logistique - Centre femmes des cantons**

Considérant que le Centre femmes des cantons est un organisme reconnu par la Ville de Cowansville au sens de sa Politique de reconnaissance des organismes et partenaires;

Considérant que la Coalition des groupes de femmes de la Haute-Yamaska et de Brome-Missisquoi souhaite organiser une marche le 18 septembre dans le cadre de la Journée d'action contre la violence sexuelle faite aux femmes

Considérant que la marche pacifique est constituée d'une boucle de 2 km empruntant les rues Principale, Sud, Caroline, Oxford, Church, Buzzell et le boul. Davignon pour se rassembler au parc Centre-ville;

Considérant que le comité recommande au conseil municipal d'apporter un support logistique au Centre femmes des Cantons lors de la marche du 18 septembre en permettant l'accès à l'électricité au parc Centre-ville, le prêt de dossards et la présence du Service de sécurité incendie de Cowansville;

Il est proposé par madame la conseillère Marie-France Beaudry

Appuyé de madame la conseillère Lucille Robert

Et résolu :

D'autoriser la tenue d'une marche le 18 septembre 2020.

D'apporter un support logistique au Centre femmes des Cantons en permettant l'accès à l'électricité au parc Centre-ville, le prêt de dossards et la présence du Service de sécurité incendie de Cowansville.

De transmettre une copie de cette résolution à la Sûreté du Québec.

Adoptée à l'unanimité

**399-09-2020      Terminaison d'emploi – Employé numéro 724**

Considérant la recommandation du service des loisirs et de la culture de mettre fin au lien d'emploi de l'employé numéro 724;

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Daniel Marcotte

Et résolu :

De mettre fin au lien d'emploi de l'employé numéro 724, le tout effectif à compter du 2 septembre 2020 et de mandater monsieur Claude Lalonde ing., directeur général, pour procéder au traitement de ce dossier.

D'autoriser le versement d'une indemnité compensatrice conformément aux dispositions légales prévues.

Adoptée à l'unanimité

**400-09-2020      Autorisation de signature - Contrat de congé sans solde avec traitement différé (groupe cadres)**

Considérant la Politique sur les conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Cowansville;

Considérant que la présente Politique autorise un employé à faire une demande au conseil municipal afin d'obtenir un congé sans solde avec traitement différé sur recommandation du directeur général;

Considérant que l'employée répond aux critères d'admissibilité demandés;

Il est proposé par monsieur le conseiller Stéphane Lussier

Appuyé de madame la conseillère Marie-France Beaudry

Et résolu :

D'accepter les modalités choisies par Mme Fanny Poisson, soit de débiter le 7 septembre 2020 la contribution au régime durant une période de 4 ans afin d'obtenir un congé sans solde avec traitement différé d'une durée d'un an débutant le 9 septembre 2024.

D'autoriser la signature d'un contrat de congé sans solde avec traitement différé (groupes cadres) entre la Ville de Cowansville et Mme Fanny Poisson, directrice des communications et des relations avec les citoyens.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer, pour et au nom de la Ville, le contrat de congé sans solde avec traitement différé (groupe cadres) lequel est soumis au soutien de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

### **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Statistiques – Permis de construction – Août 2020

Dépôt de la liste du mouvement de personnel de la Ville

Dépôt du rapport des déboursés –Août 2020

Dépôt de la liste des dépenses par approbateurs

Dépôt du rapport des transferts budgétaires – Août 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Brome-Missisquoi tenue le 14 juillet 2020

### **Une seconde période de questions a été tenue. Des citoyens questionnent les membres du conseil.**

**401-09-2020**

#### **Levée de la séance**

Il est proposé par madame la conseillère Lucille Robert

Appuyé de monsieur le conseiller Yvon Pepin

Et résolu :

De lever la présente séance à 19 h 58.

Adoptée à l'unanimité

---

Sylvie Beauregard, mairesse

---

Julie Lamarche, OMA, greffière

Par sa signature, la mairesse indique qu'elle signe en même temps toutes les résolutions incluses au procès-verbal.